

Retrait des 2 amendements de la députée de Gironde hier soir à 22H.

Les 2 amendements (Linky et Gazpar) présentés par la députée de Gironde Florence Lassarade ont été retirés en séance publique du Sénat hier soir vers 22h00, après lecture du 1er, à la demande de Mme la rapporteuse du Sénat et de la garde des Sceaux, ministre de la Justice Nicole Belloubet.

Ci-dessous le liens pour accéder aux amendements traités en séance publique du Sénat le mercredi 21 mars 2018, concernant le projet de loi sur la Protection des données personnelles. Les 2 amendements proposés (Linky et Gazpar) par la Sénatrice de la Gironde, visaient à introduire un article additionnel, pour chacun, après l'article 15. Le 1er amendement a été lu par une Sénatrice du groupe Les Républicains, mais la rapporteuse du Sénat a jugé que cet article ne rentrait pas dans le cadre de cette loi, ce qui a été corroboré par la Garde des Sceaux. Le Président de séance a donc demandé à ce que cet article soit retiré et idem pour le 2ème (Gazpar) car il était identique au premier.

https://www.senat.fr/amendements/2017-2018/351/liste_discussion.html

<https://videos.senat.fr/videos> (soir)

Merci à Jean-Pierre pour avoir suivi et transmis cette info

Pour le Collectif Stop Linky en marmandais